

Rencontre Internationale Sud  
**MALI**  
18 et 19 avril 2014

«Place et rôle des migrants dans le partenariat multi acteurs pour le développement local »



Document d'analyse présenté par **Hamédy DIARRA**, Président du Haut Conseil des Maliens de France (HCMF)  
30/04/2014



Rencontre Internationale Sud  
**MALI**

**Nom du chef de file Organisateur** : Haut Conseil des Maliens de France

**Date** : 18 et 19 avril 2014

**Lieu** : Centre International de Conférence de Bamako (CICB) – Bamako Mali

**Nombre de participant-e[s]** : 300

Sous la présidence du Premier ministre, M. Moussa MARA et en présence de plusieurs ministres et invité(e)s officiel(le)s dont l'Organisation Internationale pour les Migrations, de nombreux députés et représentant(e)s de la société civile, principalement ceux issu(e)s de la diaspora, la séance d'ouverture a donné lieu aux interventions suivantes :

- Introduction et animation de Mme Raky Talla DIARRA, Chargée de Mission au Ministère des Maliens de l'Extérieur ;
- Mot de bienvenue du Maire de la Commune III du District de Bamako, M. Abdelkader SIDIBE
- Allocution de M. Hamedy DIARRA, Vice-président du FORIM ;
- Allocution du Président du Haut Conseil des Maliens de France (HCMF) représenté par M. Mahamane Lamine TOURE ;
- Allocution du Président du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) représenté par M. Gahourou DOUCOURE ;
- Allocution de M. Abdourhamane SYLLA, Ministre des Maliens de l'Extérieur ;
- Allocution d'ouverture du Premier ministre, M. Moussa MARA.

Le renforcement de la contribution de la diaspora malienne au développement du pays était au cœur de toutes ces interventions. Aussi, l'introduction de Mme Raky Talla DIARRA a mis l'accent sur l'importance de l'apport de cette diaspora estimée à environ 4 millions d'hommes et de femmes, réparti(e)s partout dans le monde et qui, malgré des conditions de vie parfois précaires, s'organisent en associations ou en fédérations d'associations pour mettre à profit leur double appartenance et œuvrer inlassablement au développement socio-économique du pays.

Le Maire de la Commune III, M. Abdelkader SIDIBE, a jugé salutaire la tenue de cette rencontre pour le Mali qui amorce sa sortie d'une crise sévère et multiforme et qui a besoin de tous ses filles et fils pour se redresser. Il a souhaité que le forum soit le déclencheur de cette dynamique réclamée par tous.

M. Hamedy DIARRA a présenté la RIS comme étant l'une des actions phares du FORIM, avant d'indiquer que les malien(ne)s de France sont fier(e)s et honoré(e)s d'accueillir la cinquième édition en terre malienne, après le Bénin, la Guinée, le Sénégal et le Maroc. Il a ensuite présenté le FORIM, qui regroupe, en son sein, plus de 700 organisations de solidarité internationale issues des Migrations (OSIM), à travers des fédérations d'OSIM, les FOSIM issues des quatre coins du Monde (du Maghreb, de l'Afrique Sub-Saharienne, de l'Asie, du Pacifique) et les collectifs régionaux. Créé à l'initiative des migrant(e)s qui, durant des années, ont travaillé pour le développement de leurs pays d'origine et l'enrichissement du pays d'accueil, le FORIM est le couronnement d'années, voire de décennies, d'histoire de combat des migrant(e)s pour leur reconnaissance en tant qu'acteurs/trices de développement.

M. Mahamane Lamine TOURE a, quant à lui, centré son intervention sur le Haut Conseil des Maliens de France qu'il a présenté comme étant la section Française du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur et comme un des membres fondateurs du FORIM. Dressant un bilan des activités du HCMF, il a insisté sur le fait que celui-ci a été un précurseur de beaucoup de grandes idées, tant au niveau national qu'au niveau international, et qui vont au-delà de la réalisation de projets sur le terrain au Mali. M. TOURE a précisé que le rôle des maliens de l'extérieur, en général, et des maliens de France, en particulier, a été déterminant dans la résolution de la crise que le Mali a connue. Les femmes et les hommes de la diaspora malienne ont été de toutes les conférences, à leur frais, pour porter la contradiction aux ennemis du Mali. Il a profité de l'occasion pour remercier les dizaines de français et européens qui ont été, en permanence, aux côtés du Mali au cours de cette période.

M. Gahourou DOUCOURE a, pour sa part, mis l'accent sur la capacité d'investissement de la diaspora, en insistant sur la nécessité de mettre en place une stratégie de mobilisation globale des maliens de l'extérieur pour le développement du pays ; M. DOUCOURE espère que ce forum sera l'occasion de déterminer les objectifs et surtout les actions à même de parvenir à une forte mobilisation de la diaspora.

Le Ministre des Maliens de l'extérieur, M. Abdourhamane SYLLA a, quant à lui, insisté sur les atouts que constitue la diaspora pour le Mali sur le chantier du développement. Il a notamment rappelé que le Président de la République, SEM Ibrahim Boubacar KEITA accordait une place de choix au rôle de la diaspora malienne, porteuse des valeurs de la civilisation malienne à travers le Monde, soulignant ses mots : « nous ferons tout pour que la diaspora malienne soit respectée et devienne un acteur majeur du développement de la Nation. Car elle est un des atouts majeurs de notre pays à travers ce qu'elle apporte à de nombreuses familles, elle accompagne la mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle locale et constitue un levier du développement. La diaspora malienne recèle un ensemble inépuisable d'expériences et compétences pour servir le Mali. Il nous revient de valoriser ce potentiel ». Ont également été soulignées les contraintes qu'il reste à lever afin de maximiser la part des investissements productifs.

### **« Le gouvernement du Mali ne ménagera aucun effort pour soutenir cette dynamique du FORIM »**

Le Premier ministre a, pour finir, témoigné de l'importance de la rencontre. Cet exercice, a-t-il noté, cadre parfaitement avec les axes prioritaires de la Politique nationale migratoire en cours d'élaboration : « Ces axes prioritaires sont relatifs entre autres à la participation des migrants au développement socio-économique du pays. [...] Il est indéniable que les Maliens de l'extérieur constituent un vivier incontournable, actif et indispensable à l'émergence de notre pays car pouvant contribuer dans tous les secteurs de développement. Le gouvernement malien est conscient que, pour une plus grande efficacité, ces actions ont besoin d'être encadrées, organisées, mais surtout formalisées et institutionnalisées ».

SEM Moussa MARA a remercié les initiateurs du forum pour les actions de développement conduites sur le terrain, dont les impacts contribuent fortement à la stabilité économique et sociale de nombreuses familles et dans les zones d'origine. A son terme, a-t-il estimé, ce forum contribuera à la prise en compte de la migration dans les politiques de développement, l'atteinte des objectifs du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté et des objectifs du millénaire pour le développement, ainsi qu'à l'adoption d'un modèle consensuel de co-développement. A ce titre, il a souligné que le gouvernement serait très attentif aux conclusions, recommandations et propositions de la rencontre. En sa qualité de Premier Ministre, il a assuré que le gouvernement du Mali ne ménagerait aucun effort pour soutenir cette dynamique du FORIM et toute autre initiative du même genre jusqu'à leurs termes.

## **SAMEDI LE 19 AVRIL - LES TRAVAUX**

### **I. SEANCE PLENIERE**

#### **«Place et rôle des migrants dans le partenariat multi acteurs pour le développement local », par M. Yéra DEMBELE, HCMF/FORIM, France**

La politique de codéveloppement, telle que portée par la France, débouche aujourd'hui sur une véritable reconnaissance du rôle des migrant(e)s comme acteurs/trices de développement. Cette reconnaissance se concrétise par l'appui apporté au FORIM (Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations), de plus en plus sollicité dans les instances de concertation entre acteurs de solidarité et de coopération internationale. À cet effet, le Programme d'appui aux organisations de solidarité

internationale issues de l'immigration (PRA /OSIM) et le Programme d'Appui au Codéveloppement Mali ont montré tout l'intérêt d'établir des partenariats ici et là-bas et d'assurer des complémentarités entre différentes actions de codéveloppement, en accordant aux OSIM un rôle d'actrices responsables.

Le parcours et l'évolution du rôle des migrant(e)s dans le partenariat multi-acteurs pour le développement peuvent être évoqués sous trois angles :

- La coopération décentralisée ;
- Les espaces de concertation entre acteurs en France ;
- Le politique de décentralisation au Mali.

Parti des apports financiers des acteurs/trices associatif(ve)s de la diaspora Malienne, à travers des cotisations de membres, l'engagement des acteurs/trices de la diaspora Malienne de France comporte de plus en plus d'apports en compétences et savoir-faire, en expertise et en transfert de technologies.

En conclusion, il faut souligner la nécessité de partager cette approche de partenariat des organisations de la diaspora avec les différents acteurs/trices intervenant au Mali. Les autorités maliennes sont donc invitées à éclairer les participant(e)s sur de nouvelles orientations permettant une meilleure valorisation des contributions multiformes de la diaspora.

### **« La Politique nationale de migration du Mali », par M. Seydou KEITA, Conseiller Technique au Ministère des Maliens de l'Extérieur**

M Seydou KEITA a souligné la difficulté de conduire l'élaboration d'une politique nationale migratoire ; exercice fastidieux et global de réflexion qui couvre :

- tous les champs et échelles de développement ;
- une synthèse des politiques et stratégies nationales ;
- une référence à l'ensemble des dispositifs et instruments juridiques qui réglementent les flux de migration et
- une interrogation préalable concernant la finalité de cette politique.

Cette stratégie requiert, au niveau national, une approche participative qui associe l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion des questions migratoires, dans le débat politique et le plaidoyer. Le niveau de concertation et d'implication des acteurs en détermine toute la réussite.

Aussi, le gouvernement malien a promu une approche participative, à travers la mise en place de différents cadres de concertation tels que le 1<sup>er</sup> Forum des opérateurs économiques maliens de l'extérieur (avril 1996), le Forum des Maliens de l'Extérieur (octobre 2003) ou le Forum des investisseurs de la diaspora (décembre 2009). Par ailleurs, dès mars 2010, le gouvernement a mis en place le Cadre national de concertation pour la Gouvernance des migrations, un cadre interministériel de réflexion sur les éléments de la politique migratoire, ainsi que trois commissions thématiques sur les migrations.

7 axes stratégiques ont été issus de ces consultations :

AXE 1 : Protéger et sécuriser les migrant(e)s

AXE 2 : Organiser et faciliter la migration légale

AXE 3 : Favoriser une meilleure réinsertion des migrant(e)s de retour

AXE 4 : Valoriser les capacités de la diaspora pour le développement en utilisant ses compétences intellectuelles, scientifiques et techniques, sa contribution à la mise en œuvre des projets de développement local, ses possibilités d'investissement et de mobilisation des ressources financières, son implication *dans la* promotion de l'entreprenariat artistique, culturel, sportif et touristique et en favorisant sa participation à la vie politique.

AXE 5 : Renforcer les capacités des organisations de migrant(e)s et de la société civile.

AXE 6 : Viser un meilleur positionnement stratégique du Mali sur les questions de migration

AXE 7 : Améliorer la connaissance sur les migrations

Après ces deux communications les échanges avec la salle ont porté sur :

- Le mode de financement de cette politique et notamment la participation de la société civile ;
- Les estimations du nombre de malien(ne)s de la diaspora et de ses transferts financiers ;
- Le mode de participation des organisations de la diaspora à l'élaboration de cette politique, ce qui permettrait d'obtenir des chiffres plus précis ;
- La question de savoir s'il faudrait faciliter ou freiner l'émigration ;
- La question de la « fuite des cerveaux », dont la réponse réside dans la capacité à insérer les diplômé(e)s au Mali ou dans les pays de résidence, tout en veillant à une meilleure valorisation de leurs apports au développement du pays.

## II. ATELIERS SIMULTANES

### **ATELIER 1 : Cadre d'intervention de la diaspora pour le développement local**

**Modérateur** : M. Mamadi TRAORE, Secrétaire général au Ministère des Maliens de l'Extérieur

**Rapporteur** : Mme Fantamady CAMARA Direction régionale des collectivités territoriales , Mme Bintou SISSOKO, *Association Benkadi (France)*

**Intervenant(e)s** :

- Pr Famagan-Oulé KONATE, *Enseignant- chercheur DER Géographie, Faculté d'Histoire et de Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako*
- M. Sécouba Fanta-Mady CAMARA, *Sous-Directeur Coopération et Partenariat/Direction Générale des Collectivités Territoriales*
- M. SOUMAILA DIARRA, *Coordinateur Enda-Mali*

**Nombre de participants** : 152

#### **1. « Diaspora et développement au Mali » - Intervention de M. Famagan-Oulé KONATE.**

Les travaux ont porté sur :

- Le concept de diaspora
- L'ampleur des migrations internationales maliennes
- Les effets économiques des migrations
- Les effets sociaux des migrations à l'échelle locale

Il a été indiqué que lorsque les ressources sont combinées, bien canalisées et efficacement exploitées, elles offrent une réelle opportunité de partenariats innovants entre la diaspora africaine et les ressortissants des pays d'origine pour un développement réel et durable.

Cependant, la réalisation optimale du potentiel de la diaspora africaine en tant que partenaire à part entière dans les efforts de développement du continent exige un environnement propice, qui doit être renforcé à travers des politiques et des programmes appropriés.

#### **2. « Le cadre d'intervention de la diaspora en trois points » - Intervention de M. Sécouba Fanta-Mady CAMARA**

- Les programmes de codéveloppement : Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) et Programme d'appui codéveloppement (PAC)
- Le cadre organisationnel et institutionnel des pays d'accueil et d'origine ;
- Les secteurs de développement auxquels la diaspora a pu apporter des contributions substantielles : hydraulique villageoise, éducation, santé, agriculture et élevage, immobilier, désenclavement des villages.

Malgré les acquis dans ces secteurs, les acteurs/trices de la diaspora malienne sont confronté(e)s à certaines faiblesses. En particulier :

- La maîtrise d'ouvrage des investissements leur échappe,
- La difficulté de plus en plus croissante de mobiliser les cotisations dans les associations ;
- La lenteur des remontées d'informations de la part des acteurs locaux, que ce soient des collectivités territoriales, des structures de gestion ou des communautés ;
- La faible ou l'absence d'implication de la diaspora dans l'élaboration et le suivi-évaluation des Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDSEC).

Il a été préconisé de :

- Travailler à l'instauration d'un climat de confiance accrue entre la diaspora, les collectivités territoriales et l'Etat ;
- Accompagner le changement générationnel et les nouvelles structures de la diaspora qui se mettent en place, dans une perspective de décloisonnement et d'aménagement harmonieux du territoire ;
- Mettre les outils de planification (schéma, PDESC) au cœur du processus de développement des territoires et des cadres de partenariat existant ou à construire ;
- Reconnaître et formaliser le rôle de contrôle citoyen de la diaspora dans tout le processus de développement local ;
- Sortir du « tout hasard » pour donner de la place aux actions d'appui institutionnel renforçant les cadres de concertation et les capacités des acteurs ;
- Redéfinir les critères de choix des projets, en intégrant de nouveaux éléments, en fonction de nouveaux enjeux de partenariat, d'investissement structurant et d'élargissement des échelles d'intervention (inter-collectivités, cercles, régions).

### 3. « L'expérience d'Enda-mali : Migration et co-développement » - *Intervention de M. Soumaila DIARRA, représentant de l'Enda-Mali*

L'organisation s'investit dans différents projets de la diaspora, notamment en matière de recherche-action. Un des exemples présentés est le projet d'hydraulique villageoise, mené en zone de Koniakari par Enda-Europe et Enda-Mali pour améliorer les conditions de vie des populations sur l'hygiène et la santé des populations.

#### **Echanges avec la salle :**

Suite à ces communications introductives, les échanges ont porté sur :

- Les artisans, en particulier le réseau des femmes artisanes ;
- Le renforcement du système de communication sur l'utilisation des fonds envoyés et les projets soutenus par la diaspora ;
- Le partenariat entre diaspora et collectivités telles qu'à Koniakary ;
- La question de savoir si la diaspora peut avoir une banque ;
- Le rôle du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur ;
- Une amélioration de la qualité de l'éducation, notamment pour ce qui concerne les écoles privées ;
- Les migrations maliennes vers les pays arabes ;
- Le manque de communication autour du Co-développement, qui est peu connu ;
- La place des jeunes diplômé(e)s qui peuvent aider à améliorer le niveau des élèves ;
- La bonne gestion des bornes de fontaine de l'Enda-Mali et les jardins ; projets qui ont permis de fixer des jeunes tenté(e)s par l'émigration et dont peuvent s'inspirer d'autres acteurs.

## **ATELIER 2 : Investissement productif des migrants : quel partenariat, quelle synergie ?**

**Modérateur** : M. Mahamane Lamine TOURE, *HCMF*

**Rapporteur** : M. Abdoulaye COULIBALY, *Ministère des Maliens de l'Extérieur*, et M. Guillaume DIALLO, *MAGNIFICAT*

**Intervenant(e)s** :

- M. Salia TRAORE, *Conseiller technique au Ministère chargé des Maliens de l'Extérieur*
- M. Moussa SIDIBE du *bureau du CIDS à Kayes*

**Nombre de participants** : 64

Dans cet atelier, sur deux communications ont d'abord été effectuées sur l'investissement social et l'investissement productif des migrant(e)s. Des échanges ont ensuite eu lieu et ont porté notamment sur chiffres relatifs aux transferts de fonds des migrant(e)s, qui sont évalués à 430 milliards de FCFA en 2012 après une baisse en 2009, en raison de la crise. Le problème posé a principalement concerné le coût des transferts. En réponse, des propositions ont été faites aussi bien par les acteurs de développement que par des professionnels de la banque. Parmi ces réponses, il faut noter les propositions de bi-bancarisation, les « diaspora bonds » et le développement du partenariat Etat/Migrants/Autorités locales.

L'investissement productif a été défini tel que suit : tout investissement permettant de créer des profits ou, autrement dit, des produits ou services à caractère commercial. Les atouts, les faiblesses ainsi que les contraintes des investissements productifs des migrant(e)s et, par-là, l'appartenance au double espace Mali/pays d'accueil ont ensuite été soulignés.

En vue de maximiser la part de l'investissement productif dans l'utilisation des fonds transférés, les mesures discutées ont été les suivantes :

- La mise en place de dispositifs incitatifs en matière d'entrepreneuriat, quelque soit la taille de l'entreprise ;
- La mise en place d'un dispositif d'information fluide et fiable, notamment via le Web ;
- La fourniture d'informations préliminaires sur les secteurs porteurs à toute la diaspora en temps réel par l'élaboration de fiches par secteur ;
- La médiatisation des exemples de réussite.

Les participant(e)s sont ensuite revenu(e)s sur les synergies à développer :

- La construction de partenariats public-privé, dans lequel l'Etat encourage et accompagne les investisseurs migrants au Mali ;
- L'organisation de cadres d'échanges réguliers entre potentiels promoteurs/trices migrant(e)s et entrepreneur(e)s malien(ne)s ;
- L'assainissement de l'environnement des affaires (75% des jeunes de la diaspora affirment avoir peur de l'environnement des affaires au Mali, à cause de la corruption)

## **ATELIER 3 : Réflexion autour de la co-construction de modèles de codéveloppement au niveau local (partage d'expériences entre communes ayant une expérience et celles qui n'en ont pas)**

**Modérateur** : M. Hamedy DIARRA, *Vice-président du FORIM et Président du HCMF*

**Rapporteur** : M. Amadou DIAKITE et M. Yéra DEMBELE, *HCMF*

**Intervenant(e)s** :

- M. Hamidou BATHILY, *Cellule Technique du Codéveloppement (CTC)*,
- M. Moussa Léo KEITA, *Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME)*

**Témoignages** : Acteurs locaux (associations et collectivités locales)



**Participants : 62**

## **1. « Note de réflexion autour de la co-construction de modèles de codéveloppement au niveau local » - Intervention de M. BATHILY**

Le Projet d'Appui au Codéveloppement est un modèle de codéveloppement au niveau local, dans la continuité des actions menées par la CTC, depuis 2002, dans le cadre bilatéral franco malien (mise en œuvre de deux Fonds de Solidarité Prioritaire/Codéveloppement Mali).

Mis en place dans le cadre de la Convention de Financement du CIGEM, le Projet d'Appui au Codéveloppement (PAC) est exécuté, depuis octobre 2009, par la Cellule Technique du Codéveloppement (CTC). Son objectif est de permettre au Gouvernement du Mali de disposer d'une stratégie et d'outils de mobilisation des compétences de la diaspora pour le développement socio-économique du Mali.

Ainsi, le PAC a mis en place des dispositifs d'accompagnement et des actions pilotes sur les territoires d'origine et d'accueil pour renforcer les partenariats entre les collectivités territoriales maliennes et la diaspora. Son action a tout autant vocation à améliorer le cadre de vie des populations au Mali, qu'à présenter une démarche d'intervention innovante, où la diaspora malienne est un vecteur de financement, de transfert de compétences, mais aussi de mobilisation d'autres compétences techniques et financières dans les pays d'accueils (ONG, coopérations décentralisées, fondations,...).

La stratégie du PAC se focalise sur la valorisation des pratiques de la diaspora dans le développement et déploie une approche transversale :

- Mobiliser les acteurs/trices sur les différents espaces, via des cellules relais en France et en Espagne, des conventions avec cinq conseils régionaux au Mali, ainsi qu'en prenant en compte les contextes spécifiques de chaque territoire, grâce à des services de proximité adaptés.
- Mettre en évidence, par le cofinancement de projets de développement local, les partenariats innovants entre responsables locaux et la diaspora, dans le cadre de la décentralisation et en accord avec les politiques sectorielles. Ainsi, chaque année depuis 2010, est lancé un appel à propositions doté de plus de 500 000€ (327 978 500 FCFA) et qui a permis de cofinancer 41 projets, sous maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales ou d'ONG maliennes, en partenariat avec des associations de la diaspora mobilisées en France, en Espagne ou en Côte d'Ivoire.

Un système de suivi des projets a été mis en place par la CTC à Bamako, mais également à Paris et Madrid, via les cellules relais mobilisées en interface (le FORIM et MPDL) auprès de la diaspora et enfin, dans les régions du Mali, via les conseils régionaux, associés au suivi technique des projets, en interface avec les services techniques de l'Etat.

Depuis 2002, ce sont près de 90 projets de développement local qui ont été cofinancés par la CTC pour un montant de 2 200 000€ (1 443 105 400 FCFA), représentant environ 60% des montants globaux des projets, auquel viennent s'ajouter environ 20% de contribution de la diaspora et 20% de contribution de leurs partenaires mobilisés pour un coût global des projets s'élevant à environ 3 850 000€ (2 525 434 450 FCFA) ;

- Formaliser les relations entre la diaspora et les différents acteurs de développement de la commune ;
- Faire la promotion des pratiques de la diaspora en direction des partenaires, des institutions maliennes et des pays d'accueil : à travers une stratégie de communication et de capitalisation présentant à la fois les modalités d'intervention de la diaspora et mettant en lumière l'impact de leurs réalisations ;
- Soutenir la définition et la mise en œuvre des politiques publiques à travers la production d'outils favorisant l'analyse stratégique et l'orientation de ces politiques ;
- Préparer l'avenir au moyen d'actions pilotes mises en œuvre pour appuyer et valoriser les compétences des jeunes de la diaspora pour le développement

Après 10 années ce projet pilote a permis :

- Une appropriation malienne du Codéveloppement : Le Ministère de l'Economie et des Finances et le Ministère des Maliens de l'Extérieur sont favorables à une évolution institutionnelle maîtrisée de la Cellule Technique du Codéveloppement (CTC) vers une Agence pour le Codéveloppement au Mali ;
- Une ouverture spatiale du Codéveloppement non plus limité à la seule diaspora installée en France, mais ouverte aux diasporas maliennes installées en Europe ou dans les pays de la CEDEAO et CEMAC ;
- Une réflexion sur les pratiques de la diaspora à renforcer.

En termes de perspectives, on peut noter :

- La prise en compte de cette double expérience (France/UE) ;
- La poursuite d'un renforcement de compétences ;
- Le rôle de la diaspora dans le développement et la reconstruction du Mali.

La diaspora doit ainsi être largement associée aux réformes politiques et à la réconciliation nationale, forte des compétences acquises et du regard extérieur qu'elle porte sur la situation socio-économique et politique du Mali.

## **2. « L'impact de la coopération décentralisée Mali - Conseil Général des Yvelines » - Intervention de Moussa Léo KEITA, Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur**

La coopération décentralisée franco-malienne est l'une des plus actives de l'Afrique de l'Ouest, avec un nombre d'accords oscillant entre 150 et 200 dont la moitié, environ, est active. Ces coopérations ont, pour la plupart, une histoire au moins décennale. Ce nombre n'a pas connu d'accroissement significatif suite à la décentralisation au Mali.

Depuis 2007, le Conseil Général appuie les projets de développement des migrant(e)s des Yvelines au Mali, via son programme d'un budget de 2 millions d'euros propres, en plus du budget des 23 associations d'appui et des communes respectives, en relation avec l'ensemble du réseau de développement et de Codéveloppement (CGLU, FORIM, CUF etc.).

En termes d'impact, on peut noter :

- Le rapprochement entre les populations françaises et maliennes
- Le développement local des Communes au Mali :
  - Commune III du district de Bamako : un centre de formation professionnelle et des bennes à ordures pour appuyer la Commune III et le District dans la collecte des déchets ;
  - Kolokani: projets dans l'hydraulique ; l'aménagement d'espaces de production et d'écoulement de produits. Beaucoup d'autres réalisations (adduction d'eau, construction de salles de classes et centre de santé) ;
  - Kadiolo : projets dans les secteurs de la santé ; l'adduction d'eau ; l'éducation et la jeunesse. En 2012 Kadiolo a bénéficié de 41 millions de francs CFA ; en 2013, de 44 790 700 FCFA ;
  - Niena : La mairie de Niena a bénéficié de 2011 à 2013 de 56 825 000 FCFA pour les projets de développement (santé ; éducation et adduction d'eau etc...)
  - Commune VI : En 2011-2012 la Commune a réalisé un projet d'un cyber espace d'une valeur de 20 000 000 FCFA
  - Kita : Depuis plus de 12 ans, l'association Marly-Poissy-Saint-Germain-Kita se consacre à la prise en charge de la santé et de l'éducation à la santé de la population de la commune de Kita.

### 3. Témoignages

Ces témoignages ont porté sur des exemples concrets de participation de la diaspora dans des projets de développement local :

- ACDS – Koniakary : L'association a mené, avec les migrant(e)s installé(e)s dans plusieurs régions du monde, des projets dans les domaines de la santé (maternité, CSCOM), l'AEP, l'électrification, l'environnement, la mise en place d'une radio communautaire, la construction de mosquées, l'équipement agricole. En 2008 Koniakary a été élu la commune la plus propre et en 2013 la commune la plus viable;
- L'association d'anciens migrants de GAO – DIRY BEN : L'association a œuvré, avec de maigres moyens, dans des actions de sensibilisation, jusqu'à recevoir l'appui financier du CCFD. Ceci a permis de créer un centre d'accueil, d'acheter des machines à coudre, d'acquérir une motopompe pour l'aménagement d'un périmètre exploité par 75 femmes.
- La Maire de Bankoumana : 2 projets ont été soutenus par le CTC : une base nautique et une piste d'extraction de gravier. Cependant, à Kénioroba, des problèmes ont été rencontrés avec les jeunes générations de migrant(e)s qui n'ont pas pu mobiliser le financement prévu de la diaspora. L'association a soulevé la difficulté que représente le seuil minimum de 10% pour la contribution de la diaspora ; conditionnalité du PAC.
- Koussané : L'appui de la diaspora a permis de créer une radio, devenue un instrument social et politique. Par ailleurs, Pierrefitte a soutenu la création d'un CSCOM. Cependant, la commune connaît, aujourd'hui, des difficultés qui interrogent.

Echanges avec les participants

Les participant(e)s sont revenu(e)s sur les questions suivantes :

- les voies pour les migrant(e)s des pays non Européens de bénéficier du Codéveloppement ;  
Les transferts de compétences dans le cadre de la décentralisation : Le Mali est au stade de l'amorce pour ce qui concerne les transferts de compétences (La loi 93-08 en pose les principes - Codes des collectivités). Mais ces lois ne suffisent pas. 4 décrets d'application ont été pris et d'autres sont en cours d'élaboration. Par ailleurs, la question de la formation des personnels des collectivités se pose. Pour y répondre une école vient d'ouvrir. En outre, d'autres opportunités existent également (mise à disposition, texte sur l'inter collectivité, Fonds National d'appui aux collectivités). La nouvelle orientation du Gouvernement est d'aller vers la régionalisation pour soutenir les projets structurants en fonction des spécificités régionales ;
- Les projets délabrés car non entretenus et le découragement des partenaires et des migrant(e)s ;
- La difficulté de capitaliser l'expérience accumulée pour passer à une autre échelle et la nécessité de participer à la prise de décision ;
- L'intercommunalité, comme niveau indispensable compte tenu de la taille des communes ;
- L'impossibilité de transférer certains modèles ;
- La mise en place des politiques régionales ;
- La mise en place d'un cadre d'échanges, y compris pour l'organisation d'un tel séminaire afin de pallier le manque de formation dans le cadre de la décentralisation ; bénéficier de l'échange d'expériences Sud-Sud ;
- La nécessité d'envisager une approche globale, qui ne dépende pas forcément des communes, pour le développement ; celui-ci ne pouvant être assuré par l'addition de petits projets ;
- La nécessité d'interroger les pratiques de terrain ;
- L'éligibilité des régions du Nord au Codéveloppement ;
- L'éligibilité des projets qui évolue vers une amélioration du cadre ainsi que des projets structurants et productifs. Sur ce point la CTC a apporté la précision suivante : sont éligibles les projets portés par les structures maliennes, en partenariat avec une association de la diaspora déclarée et disposant d'un récépissé de déclaration. C'est ce dernier point qui peut handicaper

les régions du Nord. Pour y remédier la CTC cherche actuellement à avoir des points focaux dans différents pays de la CEDEAO. Exemple – Ressortissants des Dandoly en Côte d'Ivoire pour un projet à Bandiagara.

- La nécessité pour les migrant(e)s de se structurer en associations et d'avoir la volonté de participer au développement des régions d'origine.
- L'intervention de la diaspora qui a toujours un impact, malgré la faiblesse des montants mis à disposition, surtout en termes de valorisation des transferts financiers.
- L'absence de coopération décentralisée avec les Régions du Nord, parmi les actions citées par Monsieur KEITA : la réponse a été qu'il n'y a pas que les Yvelines. D'autres villes et départements sont en coopération avec les Régions du Nord.
- L'exemple de projets soutenus par la CTC : Assainissement – Koniakary Ville propre et création d'un jardin d'enfant.

### **III. SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS**

Après les ateliers simultanés, le séminaire s'est poursuivi par une séance plénière consacrée aux synthèses et recommandations des ateliers. Celles-ci ont été présentées par les rapporteurs, puis amendées par les participants et les administrations compétentes.

Les recommandations ont été formulées telles que suit :

#### **Atelier 1 : Cadre d'intervention de la diaspora pour le développement local**

- Améliorer l'information et la sensibilisation des malien(ne)s de l'extérieur, nombreux à être analphabètes ;
- Assurer la canalisation et la combinaison des ressources pour une meilleure opportunité de partenariats innovants entre les pays africains et leurs ressortissants pour un développement réel et durable ;
- Étendre les dispositifs de codéveloppement à l'ensemble des pays de concentration des malien(ne)s de l'extérieur ;
- Reconnaître le rôle de la diaspora dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de migration du Mali ;
- Sortir du « tout hasard » pour une meilleure concertation sur les projets en amont.

#### **Atelier 2 : Investissements productifs des migrants : quel partenariat, quelle synergie ?**

- Faire jouer la concurrence au niveau des banques et porter l'information aux migrant(e)s en vue de faire baisser les coûts ;
- Faciliter l'accès des terres aux migrant(e)s afin qu'ils développent les différentes filières liées à l'agriculture et créent des emplois ;
- Mettre à disposition, par l'État, les informations sur les opportunités d'investissement pour les femmes migrantes (notamment sur la reprise d'entreprises) ;
- Initier des facilités pour les femmes migrantes dans le cadre de la création de leurs entreprises.

#### **Atelier 3 : Réflexion autour de la co-construction de modèles de codéveloppement au niveau local (partage d'expériences entre communes ayant une expérience et celle qui n'en ont pas)**

- Partir des dynamiques locales en évitant le parachutage de projets ;
- Capitaliser l'expérience accumulée pour passer à une autre échelle ;
- Passer à l'intercommunalité pour dépasser la faible taille des communes ;
- Développer une approche régionale de codéveloppement, le modèle de la région de Kayes n'étant pas transférable ;

- Mettre en place un cadre de concertation entre acteurs sur les différents territoires communaux ;
- Faire face aux questions de formation du personnel des collectivités dans le cadre de la décentralisation en partenariat avec la diaspora ;
- Poursuivre et développer la promotion de la diaspora en direction des partenaires et des institutions maliennes, comme le fait la CTC, qui accompagne la reconnaissance institutionnelle de la diaspora dans le cadre de la décentralisation avec l'élaboration d'un guide méthodologique (en cours de réalisation « Guide méthodologique diaspora PDSEC ») ;
- Etudier les modes d'intervention de la diaspora avec des recommandations (disponible) ;
- Promouvoir une évolution institutionnelle maîtrisée de la CTC vers une agence de développement.

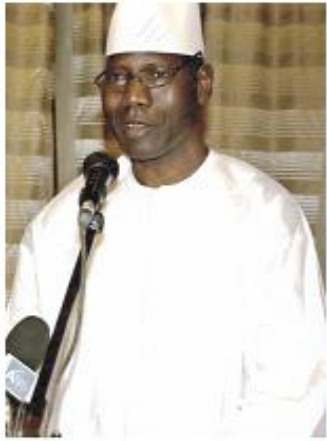
#### **IV. CLOTURE**

Les travaux du séminaire ont été conclus par les interventions de M. Hamedy DIARRA, Vice-président du FORIM et Président du Haut Conseil des Maliens de France et de M. Mamadi TRAORÉ, Secrétaire général au Ministère des Maliens de l'Extérieur.

Tous deux ont félicité la forte mobilisation autour de l'évènement. Notamment, le Ministère des Maliens de l'Extérieur a remercié le FORIM pour cette initiative qui a permis de rassembler l'ensemble des acteurs de codéveloppement autour d'une réflexion commune ainsi que les associations, notamment de la diaspora, investies pour le développement du Mali.

Les deux intervenants ont, pour finir, assuré de l'engagement respectif de la diaspora et du gouvernement malien pour la mise en œuvre des recommandations de la rencontre.

ANNEXE 2- PHOTOS DE LA RIS MALI



## CONTACTS

### HAUT CONSEIL DES MALIENS DE FRANCE

42, Boulevard d'Annam – Bat 4 RDC13016 Marseille – France

Tél : 07 61 22 55 51

E-mail : [contact@hcmf.fr](mailto:contact@hcmf.fr)

---

### Les partenaires de la RIS Mali :

